

Editorial

La Question jurassienne en mouvements

Encore la Question jurassienne ? De prime abord, le sujet peut paraître connu, déjà largement traité par les disciples de Clio, et trop étroitement relié à une histoire qui a longtemps privilégié les événements saillants et autres personnalités phares de la scène politique comme unique objet d'étude. Et pourtant. Interrogez rapidement les catalogues en ligne des bibliothèques jurassiennes, suisses et françaises sous le titre « Question jurassienne », et vous en tirerez quelques enseignements intéressants, plaidant pour la tenue du 16^{ème} colloque du CEH, le 23 octobre prochain à Delémont.

Au-delà de l'abondance des notices rattachées à cette thématique¹, on constate en effet que cette fameuse « question » a autant mobilisé les chercheurs de plusieurs disciplines, avides de comprendre, que les militants de tous bords, soucieux de convaincre. Non sans collision des genres et des fonctions parfois, puisque tout au long du 20^{ème} siècle, l'histoire, la science économique ou la statistique, pour ne citer qu'elles, ont servi plus souvent qu'à leur tour d'argument identitaire et politique aux partisans et adversaires de la création d'un nouveau canton du Jura². Aujourd'hui, la relative discrétion du dossier jurassien dans la vie de la Cité et l'émergence d'une jeune génération d'historiennes et d'historiens, nés avec le nouveau canton, rendent possible des analyses à la fois renouvelées et plus distancées de la Question jurassienne.

C'est dans cet esprit que les diverses contributions du colloque du CEH, issues de travaux inédits récents ou de recherches en cours, mettent en relief les développements de la Question jurassienne dans ses phases les plus cruciales, en s'attachant particulière-

¹ 171 mentions dans le catalogue général des Bibliothèques jurassiennes, 54 dans le catalogue collectif romand RERO, 44 dans les fichiers de la Bibliothèque nationale suisse et 6 occurrences dans ceux de son homologue française.

² Voir notamment les articles de Cyrille Gigandet: "Histoire et Question jurassienne" in: *Equinoxe*, N°1, 1989, pp. 11-27 et Bernard Voutat: "Histoire et politique. Quelques réflexions sur les rapports entre discours historique et identité jurassienne" in: *Actes de la Société jurassienne d'Emulation*, 1993, pp. 25-32.

ment à l'action des quelques groupes sociaux qui en furent les protagonistes. Au-delà des groupements militants les plus connus, principaux moteurs du séparatisme jurassien dont les commémorations récentes ont largement souligné le rôle, il apparaît également intéressant de se pencher sur celles et ceux qui, par des engagements moins répercutés dans l'opinion publique, ont aussi mis en mouvement(s) la Question jurassienne dans la seconde moitié du 20^{ème} siècle : les opposants à la création d'un nouveau canton, des groupes de pression agissant à différents niveaux, ou simplement des milieux sociaux concernés et/ou intéressés par un problème politique aux larges répercussions socio-économiques et culturelles. Cette approche socio-historique du politique devrait ainsi permettre d'aller au-delà d'une simple exposition des faits et principaux événements de la Question jurassienne, c'est du moins l'un des objectifs principaux de ce colloque.

Créatrice de différents mouvements sociaux, la Question jurassienne représente également un facteur décisif de « mise en mouvement » de la société suisse de l'après-guerre, dans un contexte encore plus général de mutations, voire de « Révolution tranquille ». Si l'on retourne dans les fichiers des bibliothèques, il est piquant de constater que sur les six notices répertoriées « Question jurassienne » à la Bibliothèque nationale de France, toutes sont des publications militantes éditées par le Rassemblement jurassien en 1964-65, à l'exception d'une seule analyse du conflit, toute aussi engagée, proposée par la Ligue marxiste révolutionnaire romande au milieu des années 1970. On décèle ici un indicateur de la volonté séparatiste de faire parler du problème jurassien au-delà des frontières suisses. Pointe émergée de l'iceberg, la diffusion externe d'une propagande argumentée a-t-elle contribué à internationaliser un conflit dont plusieurs épisodes marquants ébranlèrent de façon décisive certaines certitudes helvétiques longtemps prêchées par la très officielle Défense nationale spirituelle ? De même, est-il paradoxal de voir se développer à la même époque, sur le plateau franc-montagnard convoité par l'institution militaire fédérale, des actions de contestation de l'ordre établi fondées autant sur des idéaux progressistes que sur les valeurs identitaires ancestrales représentées par la terre et la liberté ? Autant de questions auxquelles les participants au prochain colloque du CEH essaieront de répondre, avec le souci constant de cerner l'action et les motivations des différents acteurs de cette histoire récente, tout en replaçant la Question jurassienne dans les mouvements plus globaux d'une société en pleine mutation.

Claude Hauser

Aux racines du patriotisme

Affaire de la place d'armes des Franches-Montagnes et Question jurassienne (1956-1976)

Dès la fin des années quarante, le Département militaire fédéral lorgne du côté des Franches-Montagnes afin de trouver les terrains d'exercices exigés par le développement de l'armement. Après l'abandon de deux projets, le DMF signe, en 1956, des contrats d'option avec les propriétaires d'importants domaines agricoles. Il veut y établir une place d'armes pour blindés, mais cette dernière fait l'objet d'une vive et unanime opposition. Six ans plus tard, le DMF revient avec, sous le bras, les plans d'un centre militaire du cheval, lui aussi rejeté par la population locale. Replacé dans le contexte jurassien de l'époque, ces événements apportent un nouvel éclairage de la Question jurassienne. L'affaire de la place d'armes en est, en effet, un moment majeur et la crise qui secoue les Franches-Montagnes n'est pas sans conséquence sur la situation politique jurassienne déjà suffisamment tourmentée.

Sur la base de sources diverses (journaux, sources privées, Comité contre la place d'armes, littérature, témoignages), nous proposons ici de visiter les liens entre ces deux événements et de montrer que la place d'armes est un élément déterminant et « radicalisateur » de tout le processus séparatiste. Le Rassemblement jurassien utilise à son avantage l'opposition franc-montagnarde et la stratégie ambiguë – voir maladroite – du gouvernement bernois. Il consolide ainsi sa politique et assoit la popularité de son mouvement. En effet, les manifestations "Sauvez les Franches-Montagnes" réunissent sur le haut plateau une foule considérable qui clame haut et fort son refus des projets militaires, tout en exprimant clairement ses sentiments séparatistes. Parenthèse intéressante liée à la mobilisation populaire, les grandes fêtes organisées par les Militants en plein pâturage relèvent la question de la mobilité. Qui sont ces gens, d'où viennent-ils et par quels moyens ? La lecture des sources dévoile l'importance considérable de l'automobile, dont l'usage est alors en pleine phase de démocratisation, et suggère un nouveau terrain de recherche.

L'étude de l'immixtion de l'affaire place d'armes dans la Question jurassienne permet également de revisiter la notion, pas toujours aisée à définir, de patriotisme. Dans cette région essentiellement rurale, l'attachement à la patrie semble être vécu par de nombreux Jurassiens à travers leur enracinement dans la terre de leur petite contrée. La patrie commence par son propre jardin et devient, par extension, une entité plus abstraite, celle de l'Etat cantonal puis fédéral. L'affaire de la place d'armes donne ainsi une nouvelle coloration à la Question jurassienne : elle replace l'amour de la terre au cœur des motivations profondes des séparatistes. Pourtant, cet élément, qui surgit dans toute sa force à travers la crise franc-montagnarde, n'est pas nouveau. On le retrouve au centre de certaines œuvres de la littérature jurassienne, reconnues et utilisées par les séparatistes, ainsi que dans l'idéologie du RJ, développée notamment par Roland Béguelin et Roger Schaffter.

Emmanuel Gogniat



S A U V E Z
LES FRANCHES-MONTAGNES

L'internationalisation de la Question jurassienne et ses répercussions en Suisse

Dès le lendemain du vote de juillet 1959, alors que beaucoup de monde voit le Rassemblement Jurassien rendre les armes, celui-ci décide de mettre sur pied un nouveau programme d'action afin de relancer le combat. Roland Béguelin fait figure de principal fondateur de cette restructuration en mettant en place quelque chose d'inédit dans l'histoire de la Question jurassienne: une tactique d'internationalisation. Il s'agit, en fait, de focaliser l'attention des pays voisins, principalement la France, sur les injustices dont est victime la « minorité ethnique » jurassienne. Pour ce faire, Roland Béguelin se crée un réseau de contact qui lui permet de faire passer son message de propagande hors des frontières helvétiques. C'est à travers des organes de presses le plus souvent marqués politiquement à droite ou lors de conférences devant un auditoire francophone acquis à sa cause que le chef de fil du mouvement séparatiste stigmatise l'attitude de l'ancien canton et celle de la Confédération vis-à-vis du peuple jurassien.

Cette entreprise porte assez rapidement ses fruits par la peur qu'elle engendre dans les rangs de la Suisse officielle. La Confédération redoute en effet fortement que la Question jurassienne sorte des frontières suisses pour différentes raisons. D'une part, l'internationalisation de la question jurassienne va à l'encontre de tous les fondements de la culture politique suisse : la volonté de régler les problèmes suisses à l'intérieur du pays, la neutralité, l'indépendance du pays. D'autre part, la Confédération se montre particulièrement méfiante dans ses relations avec le grand voisin français autour d'affaires qu'elle estime relever de la sécurité de l'Etat.

L'internationalisation de la Question jurassienne ne cesse d'aller progressivement dans le but de forcer la Confédération à intervenir dans le conflit jurassien. Les mouvements affiliés au Rassemblement jurassien vont d'ailleurs collaborer à cette stratégie: le Bélier avec ses coups d'éclat et l'AFDJ en se rendant au palais du conseil de l'Europe à Strasbourg. Roland Béguelin, à force de persévérance, parvient aussi, en collégialité avec les dirigeants des mouvements dit « frères », à mettre sur pied des conférences sur les minorités francophones dans des pays voisins de la Suisse. L'avantage majeur de ce genre de manifestation est le rôle de caisse de résonance qu'elles jouent en faveur du mouvement séparatiste.

Il faut préciser que, tout au long de ce processus, il ne sera jamais question de rejoindre la France, même si la volonté d'affirmer une proximité culturelle et obtenir un appui moral de sa part sera toujours présente.

Cette tactique aura les effets escomptés étant donné que les réactions suisses, au niveau des milieux intellectuels fédéralistes et conservateurs, et au niveau des services diplomatiques helvétiques pousseront la Confédération à prendre en main les destinés jurassienne.

Une « quatrième force » ? L'Association suisse des Amis du Jura libre (1961-1987)³

Au côté des acteurs principaux de la Question jurassienne, l'Association suisse des Amis du Jura libre, moins bien connue que le Rassemblement jurassien, l'Union des patriotes jurassiens et le Mouvement pour l'unité du Jura, peut-elle être considérée comme une « quatrième force » ?

Fondée en 1961 sous l'influence du secrétaire général du RJ Roland Béguelin, l'ASAJL présente une caractéristique qui la distingue d'autres mouvements créés simultanément tels que l'Association des Jurassiens de l'extérieur et le Groupe Béliet : elle n'accepte que des membres non Jurassiens. La problématique de cette étude réside dans deux questions de base : d'une part, pour quelles raisons des personnalités n'ayant pas de lien direct avec le Jura ont-elles pris fait et cause pour le mouvement séparatiste ? D'autre part, de quelle manière et dans quelle mesure les Amis du Jura libre ont-ils contribué à l'héliconisation de la Question jurassienne ?

Discrète dans ses activités, l'ASAJL, formée en majorité de notables et d'intellectuels lémaniques politiquement marqués à droite, œuvre essentiellement en coulisses. Dans un premier temps, les Amis du Jura libre ont recours à des moyens assez conventionnels pour sensibiliser leurs compatriotes à la Question jurassienne et recruter de nouveaux adhérents : des conférences et des appels visant essentiellement notables et intellectuels. L'ASAJL s'engage par la suite dans trois autres formes d'action : la traduction et la diffusion d'ouvrages, la défense juridique des membres du Front de Libération jurassien et l'activité dans le cadre de la participation du Jura à l'Exposition nationale de 1964 à Lausanne.

A la fin des années soixante, c'est autour de la personnalité de l'intellectuel fribourgeois Gonzague de Reynold que l'ASAJL et sa « sœur », l'Association des Jurassiens de l'extérieur, tissent leurs réseaux. Une cassure de plus en plus nette se forme alors entre la ligne du Rassemblement et les idées défendues par l'ASAJL. Conservateurs et très attachés aux principes du fédéralisme suisse, les Amis du Jura libre acceptent mal le recours aux thèses ethniques du RJ.

Dans la période décisive des plébiscites, l'association s'étiolle et sa renaissance en 1979 sous le nom des Confédérés, Amis du Jura ne sera qu'un soubresaut avant sa dissolution en 1987.

Matthieu Baumgartner

³ Cet article est un résumé de mon travail de licence en histoire contemporaine présenté à l'Université de Fribourg en mars 2004.

Le discours du mouvement antiséparatiste (1952-1963)

Le 14 novembre 1952 est diffusé un *Manifeste au peuple suisse, au peuple du Jura et de l'ancien canton*. Il déclare que « le Jura ne veut pas de la séparation » et peut être considéré comme l'acte de fondation du mouvement antiséparatiste, l'Union des Patriotes Jurassiens (UPJ). Cet événement se déroule à la veille de la dissolution du Comité de Moutier et en réaction aux prises de position, qui se radicalisent, du mouvement séparatiste, le Rassemblement Jurassien (RJ). Dès lors, nous allons assister à un dialogue de sourds entre ces deux adversaires.

Mon propos sera d'analyser le discours des antiséparatistes dans les années 1952 à 1963. Après une introduction qui tente de relever les caractéristiques de ces militants et leurs moyens de diffusion, je commencerai par une analyse thématique des arguments les plus fréquents dans leur discours. L'aspect économique semble extrêmement important. Les antiséparatistes voient la cohabitation avec Berne comme un gage de sécurité et refusent un changement qui représente pour eux une « aventure » dangereuse. Ils insistent aussi beaucoup sur la bonne entente qui règne entre les Jurassiens et les Bernois, due notamment à six siècles de vie commune. De plus, cette entente représente le symbole de ce qu'est la Suisse, la réunion de gens de langues, de cultures, de religions différentes, pourtant capables de vivre ensemble. Les antiséparatistes se présentent donc comme les défenseurs de cette entente helvétique qui se voit remise en cause par les séparatistes. D'où le sentiment, pour les antiséparatistes, d'être le reflet de la majorité, au contraire des séparatistes qui ne sont que « manipulateurs ». On trouve encore un long débat, entre séparatistes et antiséparatistes, sur la question de l'unité du Jura. Ce n'est qu'en 1963, que l'UPJ accepte l'idée d'une division du Jura. Ce changement d'attitude est dû à la votation de 1959.

Je finirai en traitant justement de l'impact qu'a eu cette votation de 1959 en tentant d'analyser l'évolution du discours des antiséparatistes face à cette question.

Emma Châtelain Chalet

Les industriels face à la Question jurassienne (1930-1980)

La dimension économique de la Question jurassienne a été jusqu'ici peu abordée par les chercheurs. Ce relatif manque d'intérêt s'explique en grande partie par la dimension linguistique et culturelle du conflit jurassien, qui a été largement invoquée par les différents acteurs engagés dans la lutte et qui a retenu l'attention des chercheurs. Or, malgré la forte croissance économique qui caractérise la période des Trente Glorieuses (1945-1975), l'industrie horlogère est l'objet d'une profonde restructuration durant ces années, qui se fait souvent au détriment des entreprises jurassiennes. En effet, le mouvement de concentration industrielle inauguré durant l'entre-deux-guerres aboutit à un déplacement des entreprises et des sièges sociaux dans les villes du pied du Jura (Solleure, Granges, Bienne, Neuchâtel). De nombreuses petites entreprises familiales jurassiennes font les frais de cette restructuration, si bien que l'on assiste dans les années 1930 à l'intervention de certains industriels jurassiens sur la scène politique. Ils reprochent notamment au gouvernement bernois de n'avoir rien fait pour les défendre contre ce mouvement de concentration.

Cette conception d'un Etat interventionniste favorable au secteur industriel perdure dans l'après-guerre. En 1947, plusieurs représentants du patronat industriel s'engagent au sein du mouvement séparatiste jurassien et prennent en charge divers postes dirigeants au cours des années 1950. A terme, ce sont pourtant surtout de petits industriels laissés en marge de la trustification qui forment la base du recrutement patronal du Rassemblement jurassien. Ils soutiennent la création d'un Etat jurassien indépendant qui puisse enrayer le mouvement de concentration industrielle en-dehors du Jura et apporter une infrastructure économique minimale favorable au développement économique régional (Technicum jurassien, autoroutes, etc.).

Ce point de vue peine pourtant à réunir la majorité des industriels jurassiens. Le mouvement antiséparatiste, qui comprend de nombreux patrons horlogers depuis la fondation de l'Union des patriotes jurassiens (1952), tend en effet à regrouper dès le milieu des années 1960 une large partie du patronat industriel, inquiété par la radicalisation du Rassemblement jurassien et le progressisme politique qui caractérise alors le mouvement séparatiste. Beaucoup d'industriels craignent en effet la création d'un Etat jurassien, dont la politique fiscale risque de s'avérer défavorable à leurs intérêts, et qui ne soit en fin de compte pas capable d'enrayer le mouvement de concentration industrielle. Toutefois, bien qu'elle accepte l'adoption de grands principes progressistes, l'Assemblée constituante se fait rassurante envers le monde patronal et limite le développement de sa politique sociale, une position qui reste celle de l'Etat jurassien après l'entrée en souveraineté.

Pierre-Yves Donzé

Le rôle des artistes dans la Question jurassienne

Entourée de centres de diffusion artistique d'importance internationale – Berne et Bâle sont au premier rang dans la présentation des différents courants de l'abstraction ; le Jura français est un des hauts lieux du renouveau de l'art sacré et de sa reformulation par des artistes tels que Le Corbusier, Léger ou Manessier – la région jurassienne connue dans les années 50 et 60 une remarquable modernité artistique. La présence de créateurs régionaux et extrarégionaux de premier plan, le dynamisme des relais culturels et l'adhésion parfois fervente du public caractérisent cette période qui influence, aujourd'hui encore, le débat artistique local de manière marquante.

Il est naturellement tentant de superposer ce fait culturel au fait politique, le combat séparatiste jurassien, qui agit la région au même moment. Lutte pour l'émancipation politique, recherche et construction identitaire, émulation créatrice semblent conçues pour accorder leurs rhétoriques respectives. L'engagement direct d'intellectuels et d'artistes de la scène plastique aussi bien que littéraire dans la Question jurassienne semble le démontrer, de même que tout une dialectique, entretenue par le séparatisme depuis les années 1960, reliant art et politique.

L'étude historique, qui reste à approfondir, ne confirme cependant pas cette intuition. D'une part, le dynamisme artistique caractérise à ce même moment d'autres régions périphériques de Suisse, on peut citer La Chaux-de-Fonds, Fribourg ou Lausanne. D'autre part, la majeure partie des animateurs du fait culturel, créateurs ou diffuseurs, différencie clairement démarche artistique et engagement politique, quand ils ne se distancient pas distinctement de ce dernier.

Clément Crevoisier / Matthieu Jaccard,

Commissaires de l'exposition *La tentation de l'aventure – Art moderne et contemporain dans le Jura*⁴.

⁴ Le projet *La tentation de l'aventure* a pour objectif l'étude scientifique de la production artistique régionale jurassienne dite moderne ainsi que la promotion de l'art contemporain.

COLLOQUE DU CEH

Delémont, 23 octobre 2004,
Musée Jurassien d'Art et d'Histoire

LA QUESTION JURASSIENNE EN MOUVEMENTS

PROGRAMME

- 9 h 30 Accueil
- 9 h 45 Claude HAUSER, Université de Fribourg
Introduction
- 10 h 00 Emmanuel GOGNIAT, Université de Genève
Aux racines du patriotisme : place d'armes des Franches-Montagnes et Question jurassienne
- 10 h 30 Gaël REBETEZ, Université de Fribourg
L'internationalisation de la Question jurassienne et ses répercussions en Suisse
- 11 h 00 Matthieu BAUMGARTNER, Université de Fribourg
Une "quatrième force" ? L'Association Suisse des Amis du Jura Libre (1961-1987)
- 11 h 30 Discussion
- 12 h 00 Repas (libre)
- 14 h 00 Emma CHÂTELAIN CHALET, Université de Fribourg
Le mouvement antiséparatiste jurassien : fondation, idéologie et rayonnement
- 14 h 30 Pierre-Yves DONZÉ, Université de Neuchâtel
Les industriels face à la Question jurassienne (1930-1980)
- 15 h 00 Clément CREVOISIER et Matthieu JACCARD, Université de Lausanne
Le rôle des artistes dans la Question jurassienne
- 15 h 30 Discussion
- 16 h 00 Clôture du colloque

Compte rendu :

Alain Pichard, *La Question jurassienne avant et après la naissance du 23^e canton suisse*. Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes, 2004, 141 p. (collection *Le savoir suisse*, 16)

Claude Hauser, *L'aventure du Jura. Cultures politiques et identités régionales au 20^{ème} siècle*. Lausanne : Ed. Antipodes & SHSR, 2004, 167 p. (Collection *Histoire.ch*)

Par pure coïncidence, deux calendriers nous offrent simultanément deux ouvrages de synthèse sur l'histoire de la création du canton du Jura : le lancement d'une version romande de la célèbre collection *Que sais-je ?* et le trentième anniversaire du plébiscite du 23 juin 1974.

Lancée en 2002 avec l'ambition de fournir à un public élargi des synthèses accessibles et actualisées de grands thèmes de l'histoire suisse, la collection *Le savoir suisse* se devait de consacrer tôt ou tard un ouvrage au thème de politique suisse qui a fait couler le plus d'encre au 20^{ème} siècle : la Question jurassienne. C'est chose faite depuis le printemps 2004 avec le seizième volume de la collection, publié dans la série *Politique*. La tâche a été confiée à Alain Pichard. S'il s'agit ici de son premier ouvrage sur la Question jurassienne, Alain Pichard n'en a pas moins suivi ce dossier de très près et depuis la veille des plébiscites pour le compte du quotidien vaudois *24 heures*. Une régularité et une connaissance de ce conflit politique remarquables pour un journaliste extérieur au Jura et que seul a pu égaler Marcel Schwander, auteur du *Brûlot jurassien* (1977). Moins enthousiaste pour la cause séparatiste que son confrère du *Tages Anzeiger*, Alain Pichard a récolté pour son ouvrage les quolibets du *Jura libre* (13 mai 2004).

L'ouvrage de Claude Hauser a été présenté lors de l'inauguration de l'exposition *Jura, éclats d'identités* au Musée jurassien d'art et d'histoire, une des manifestations de commémoration du plébiscite du 23 juin 1974. Professeur d'histoire à l'Université de Fribourg, Claude Hauser a participé activement à la mise sur pied de cette exposition dont on retrouve nombre de volets dans son ouvrage, qu'il s'agisse de thèmes abordés ou du matériel iconographique. Il a pu mettre à profit de l'un comme de l'autre les résultats de ses recherches, présentés dans sa remarquable thèse de doctorat (*Aux origines intellectuelles de la Question jurassienne*, 1997), ainsi que dans plusieurs ouvrages et articles. *L'aventure du Jura* ne relate malheureusement pas les circonstances dans lesquelles elle a dû être, ici et maintenant, racontée, même si, pour le simple lecteur, la commémoration du 23 juin reste l'explication la plus plausible ; on sait pourtant la direction de la jeune collection *Histoire.ch* attentive à ce que les historiens rendent compte des circonstances entourant leur prise de parole.

Coïncidence des calendriers donc. Compte rendu commun aussi, puisque le soussigné a été sollicité de rendre compte des deux ouvrages. Format et perspective didactique

rapprochent également les deux livres⁵. Ouvrages de synthèse couvrant près d'un siècle d'histoire en une centaine de pages, leur lecture est rendue agréable par l'abandon des notes de bas de page et une structure aérée : des sections courtes et clairement structurées chez Alain Pichard (une à deux pages en moyenne) ; des sections plus longues mais alternant avec bonheur texte et iconographie chez Claude Hauser. Tout et jusqu'au prix très abordable a donc été mis en œuvre pour atteindre un public élargi, qui peut compléter ses connaissances grâce aux sélections bibliographiques en fin de volume⁶.



Que veulent nous dire les auteurs ? Et comment veulent-ils nous le dire ? Alain Pichard présente son ouvrage comme un «*récit*» (p. 8 et quatrième de couverture), Claude Hauser comme une «*interprétation globale*» (quatrième de couverture) reposant sur l'insertion du conflit jurassien dans des phénomènes sociopolitiques plus globaux et sur l'importance centrale accordée aux cultures politiques et aux élites intellec-

⁵ Signalons aussi qu'Alain Pichard a rendu compte de l'ouvrage de Claude Hauser, sous le titre «*La Ligue vaudoise, marraine du Jura*» (24 heures, 12 mai 2004).

⁶ Celles-ci réservent toutefois des surprises. Nous avons cherché en vain (3.9.2004) sur le site www.lesavoirsuisse.ch la bibliographie plus complète sur la Question jurassienne promise en fin de volume (*La Question jurassienne*, p. 141). La *Nouvelle histoire du Jura* n'a pas été rédigée par un journaliste aujourd'hui disparu (*L'aventure du Jura*, p. 153).

tuelles. Se trouve-t-on donc en présence d'un récit du conflit jurassien d'une part, de son interprétation globale d'autre part ? Les choses ne sont évidemment pas si simples. L'approche d'Alain Pichard peut être qualifiée de traditionnelle, en ce qu'elle respecte scrupuleusement l'ordre chronologique et n'apporte rien de foncièrement novateur sur le plan factuel ni même sur le plan interprétatif. Telles n'étaient assurément pas les ambitions de l'auteur. Certes, le récit linéaire est abandonné après les plébiscites afin d'examiner séparément les destins du canton du Jura, du Laufonnais et du Jura resté bernois. Mais l'auteur présente cette rupture moins comme un choix méthodologique que comme la conséquence inévitable des événements (qu'il lui faut raconter) : «*A partir de l'éclatement du Jura en 1975, la chronologie jurassienne ne peut plus être racontée de manière linéaire*» (p. 103). Quant à l'interprétation, elle n'est évidemment pas absente de ce «*récit*». Comment expliquer l'avènement du canton du Jura ? Alain Pichard avance tour à tour, comme facteur décisif, la personnalité de Roland Béguelin⁷, la marginalisation institutionnelle des catholiques-conservateurs après la défaite de Pierre Ceppi devant le radical Virgile Moine à l'élection de 1948 au gouvernement bernois (p. 35) et «*une exceptionnelle symbiose entre une poignée d'intellectuels lettrés et le peuple*» (p. 41). Ces facteurs explicatifs ne sont pas inédits ; et personne ne niera ni leur pertinence ni la nécessité d'une pondération des facteurs explicatifs de la création du canton du Jura. Quoi qu'il en soit, un des mérites d'Alain Pichard est de n'avoir écarté, tout au long de son récit, aucun facteur : politique, institutionnel, culturel, économique, confessionnel, social.

Récit connu donc, récit néanmoins – à notre sens – remarquable d'un triple point de vue. Il frappe par sa densité (on trouverait difficilement des phrases superflues) et par sa précision – à laquelle la connaissance étendue que l'auteur a de la vie politique suisse a sans aucun doute contribué (pp. 29, 39 et 65 notamment). Enfin, s'il n'existe pas de récit neutre et si toute histoire est interprétation, celle que nous offre Alain Pichard se distingue par son équilibre à la fois au plan chronologique et au plan thématique. Trop souvent, des périodes entières sont quasiment délaissées, en particulier celle qui va de la dissolution du Comité de Moutier (1952) au scrutin de 1959 et celle qui sépare le rapport de la Commission Petitpierre (1969) du plébiscite du 23 juin 1974 ; il en va de même de thèmes comme la politique du gouvernement bernois, caisses noires comprises, et du destin sinueux du Laufonnais. Alain Pichard les réhabilite de belle manière.

Quelques erreurs dans l'identification de personnes ou d'institutions apparaissent donc d'autant plus regrettables. Passe encore qu'on oublie (p. 61) que le Département fédéral des affaires étrangères s'appelait (jusqu'en 1979) Département politique fédéral. En revanche, on comprend moins que deux grandes figures jurassiennes aient été égratignées : Alain Charpillot n'est pas le fils de Daniel Charpillot (p. 100), mais son neveu, et le rédacteur de la première version de la Constitution jurassienne ne s'appelle pas Joseph Voyaume (p. 93). Néanmoins, pour ceux qui ne connaissent guère la Question jurassienne mais aussi pour ceux qui pourraient se sentir saturés de tout ce qui a été

⁷ «*C'est à son intransigeance et à sa ténacité que le canton du Jura devra son existence*», p. 31.

écrit à son sujet, l'ouvrage d'Alain Pichard propose une vue d'ensemble dont la clarté et la densité feront date.

Claude Hauser accorde volontairement une large place aux années de gestation de la Question jurassienne (1917-1947) ainsi qu'aux années 60, celles du virage ethnique du Rassemblement jurassien et de l'internationalisation du conflit. Il y consacre plus des deux tiers de son ouvrage, et ses plus belles pages. L'auteur condense ici, de manière à la fois scientifiquement très solide et élégamment pédagogique, les résultats de sa thèse de doctorat et de recherches menées dans des fonds d'archives publics et privés.

Depuis les travaux de Claude Hauser, il n'est plus possible de faire une lecture linéaire et focalisée sur le court terme de la création du Mouvement séparatiste jurassien, l'affaire de Mont-Tramelan et l'affaire Moeckli provoquant «*l'éveil du peuple jurassien*». En effet, il a mis en évidence toute l'importance des courants d'idées de l'entre-deux-guerres dans la formation des positions idéologiques des dirigeants séparatistes et anti-séparatistes. Montrer comme il l'a fait l'influence des idées maurrassiennes, et des romandistes qui les ont fait fructifier, sur les dirigeants séparatistes – le jeune socialiste Roland Béguelin compris – n'avait pas manqué d'exercer un effet déstabilisateur sur les Jurassiens. S'il persiste à juste titre dans *L'aventure du Jura*, il tient à prévenir des interprétations forcées, en précisant bien qu'il «*faut relativiser*» cette influence (p. 47). Son approche se révèle fertile par sa capacité à rendre compte non seulement des racines idéologiques du séparatisme, mais aussi de la rapide polarisation des positions – dont témoigne la lente mais inéluctable disparition du Comité de Moutier – et de parcours idéologiques d'intellectuels jurassiens comme l'historien Paul-Otto Bessire, «*l'une des têtes pensantes de l'antiséparatisme*» en 1919 (p. 25) et auteur en 1947 du célèbre article *Le Jura, entité nationale*.

À notre sens, les autres pages les plus remarquables et les plus novatrices au plan historiographique sont celles consacrées à l'internationalisation du conflit (p. 114 sq). Mémoire adressé en 1965 par le RJ aux Etats issus des puissances signataires du Traité de Vienne de 1815, asile politique accordé par l'Espagne et la France à d'anciens activistes du FLJ, articles dans *La Nation française* et conférences hors de Suisse de Roland Béguelin : les motifs d'inquiétude et d'activisme pour la Berne fédérale, la diplomatie suisse et les milieux intellectuels fédéralistes et conservateurs étaient fondés. Claude Hauser détaille leurs réactions, notamment sur la base de fonds d'archives privés, contribuant ainsi à une meilleure compréhension de l'évolution de la Question jurassienne durant ces années décisives.

Il désigne ainsi la voie à suivre pour saisir la Question jurassienne depuis 1947 : une exploitation plus systématique des fonds d'archives, qu'il s'agisse de ceux de l'administration fédérale⁸, de l'administration bernoise ou de fonds privés. Au préalable, un travail d'inventaire aurait assurément la plus grande utilité...

⁸ Soit dit en passant, même le représentant du Jura bernois aux Chambres fédérales semble en avoir pris conscience. Question Schmied Walter du 14 juin 2004 «*Rapports des observateurs fédéraux lors des plébiscites*» (04.5142). Au député agrarien qui demandait pourquoi la consultation de ces rapports n'avait jamais été accordée le Conseil fédéral a répondu qu'elle n'avait jamais été sollicitée.

En revanche, le dernier chapitre de *L'aventure du Jura* nous a quelque peu laissé sur notre faim. Plus encore que sa brièveté, c'est l'absence de trois événements qui créé un certain déséquilibre. La suppression de la mention du peuple jurassien dans la Constitution bernoise a eu une grande charge symbolique et Claude Hauser a indiqué les circonstances de son introduction en 1950 (p. 80). L'affaire des caisses noires bernoises a provoqué la démission de membres du gouvernement et la répétition du scrutin d'auto-détermination du Laufonnais ; elle témoigne également que «*le peu d'esprit démocratique*» dont Claude Hauser crédite Roland Béguelin (p. 147) appartenait aussi, et sans doute plus encore, à la culture politique du gouvernement bernois, dont les responsables ont été traduits en justice pour les versements occultes à leurs partisans. Enfin, les scrutins à répétition du Laufonnais auraient également mérité mention, ne fût-ce que parce que la décision ultime de ces germanophones du Jura historique – rejoindre Bâle-Campagne – appartient à la problématique définie par le titre du chapitre (*D'une question réglée aux questions non résolues*).

En définitive, Alain Pichard et Claude Hauser nous livrent deux ouvrages plus complémentaires que concurrents. À la synthèse du premier, dense et riche quant aux événements les plus récents, le second ajoute la preuve qu'une écriture réussie de l'histoire demande à la fois d'expliquer les choix méthodologiques et de pouvoir, grâce à une exploitation d'archives, rendre compte de la complexité de ce qui s'est passé tout en montrant l'apport réel d'un choix iconographique judicieux.

Aucun des deux auteurs ne s'est hasardé à donner le dernier mot de l'histoire. La naissance d'une culture politique partagée, que Claude Hauser appelle de ses vœux, se heurte à une tendance lourde, résumée ainsi par Alain Pichard : «*Les jeunes élites du Sud n'ont pas, comme leurs aînés, côtoyé celles du Nord au gymnase de Porrentruy*» (p. 135). On ne peut qu'encourager encore davantage les unes et les autres à se plonger dans la lecture de ces deux ouvrages.

François Wisard

Sommaire

Editorial : La Question jurassienne en mouvements, par Claude Hauser.....	1
Aux racines du patriotisme. Affaire de la place d'armes des Franches-Montagnes et Question jurassienne (1956-1976), par Emmanuel Gogniat	3
L'internationalisation de la Question jurassienne et ses répercussions en Suisse, par Gaël Rebetez.....	5
Une « quatrième force » ? L'Association suisse des Amis du Jura libre (1961-1987), par Matthieu Baumgartner.....	6
Le discours du mouvement antiséparatiste (1952-1963), par Emma Châtelain Chalet.....	7
Les industriels face à la Question jurassienne (1930-1980), par Pierre-Yves Donzé.....	8
Le rôle des artistes dans la Question jurassienne, par Clément Crevoisier et Matthieu Jaccard	9
PROGRAMME DU COLLOQUE DU CEH, 23 octobre 2004, Delémont, MJAH	
La Question jurassienne en mouvements	10
Compte rendu : Alain Pichard, <i>La Question jurassienne avant et après la naissance du 23^e canton suisse</i> et Claude Hauser, <i>L'aventure du Jura. Cultures politiques et identi- tés régionales au 20^{ème} siècle</i> , par François Wisard.....	11

Le Bureau du CEH

Anne BEUCHAT BESSIRE, La Praye 4, 2068 Courtelary, a.beuchat@m-ici.ch

Damien BREGNARD, Sous-les-Chênes 151, 2944 Bonfol, damienbre-
gnard@hotmail.com

Alain CORTAT, Chemin des Grands Pins, 2000 Neuchâtel, alaincortat@laposte.net

Pierre-Yves DONZE, Faubourg de la Gare 21, 2000 Neuchâtel, pydonze@bluewin.ch

Claude HAUSER, Morat 43, 1700 Fribourg, claude.hauser@unifr.ch

Jean-Daniel KLEISL, Vilette 5, 1400 Yverdon-les-Bains, jd-isakleisl@swissonline.ch

Stéphanie LACHAT, Puits 21, 2300 La Chaux-de-Fonds, stef-clem@bluewin.ch